



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Crimes

Question écrite n° 18316

Texte de la question

M. Eric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le développement du crime organisé à travers le monde et son infiltration en France. En effet, comme l'ont montré l'actualité de ces dernières années et le rapport de la commission d'enquête parlementaire de l'Assemblée nationale sur l'infiltration de la mafia en France, ce phénomène ne paraît ni limité, ni déclinant, tout au contraire. Certains pays occidentaux, confrontés principalement à cette montée mafieuse, ont créé des structures d'études et d'observation au sein de leurs parlements nationaux (Italie, USA, etc.). La création d'une instance répondant à une telle préoccupation n'avait pas paru souhaitable à ses prédécesseurs. Ce refus mériterait d'être revu. Il lui demande de bien vouloir lui préciser sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Raoult Éric](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18316

Rubrique : Délinquance et criminalité

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 1994, page 4637